

RCS : VANNES Code greffe : 5602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VANNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 00021 Numéro SIREN : 410 524 326 Nom ou dénomination : JARDINS DES 4 SAISONS

Ce dépôt a été enregistré le 25/11/2022 sous le numéro de dépôt 7122

Désignation de l'entreprise		SARL JARDINS DES 4 SAISONS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		avenue RENE CASSIN 56380 GUER		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		4 1 0 5 2 4 3 2 6 0 0 0 1 5		Néant		☐ *	
				Exercice N clos le,		30/06/2022	
				Brut		Amortissements, provisions	
				1		2	
						Net	
						3	
Capital souscrit non appelé		(I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB			AC	
		Frais de développement *	CX			CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	8 144	AG	8 144	
		Fonds commercial (1)	AH	1 524	AI		1 524
		Autres immobilisations incorporelles	AJ			AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL			AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	158 861	AO	97 414	61 447
		Constructions	AP	169 728	AQ	144 594	25 134
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	296 511	AS	261 115	35 395
		Autres immobilisations corporelles	AT	277 203	AU	204 984	72 218
		Immobilisations en cours	AV			AW	
		Avances et acomptes	AX			AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS			CT	
		Autres participations	CU	151 063	CV		151 063
		Créances rattachées à des participations	BB			BC	
		Autres titres immobilisés	BD	1 872	BE		1 872
		Prêts	BF			BG	
		Autres immobilisations financières*	BH			BI	
TOTAL (II)		BJ	1 064 909	BK	716 253	348 655	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	71 054	BM		71 054
		En cours de production de biens	BN			BO	
		En cours de production de services	BP			BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR			BS	
		Marchandises	BT			BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	2 983	BW		2 983
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	87 919	BY		87 919
		Autres créances (3)	BZ	9 968	CA		9 968
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB			CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	139 900	CE		139 900
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	236 549	CG		236 549	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	41 117	CI		41 117	
	TOTAL (III)	CJ	589 493	CK		589 493	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler	(IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations	(V) CM					
	Ecarts de conversion actif*	(VI) CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 654 403	1A	716 253	938 149	
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP	
Clause de réserve de propriété : *				(3) Part à plus d'un an		CR	
Immobilisations :				Stocks :			
				Créances :			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL JARDINS DES 4 SAISONS		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :123 360.....)			DA	123 360
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	46 200
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	72 084
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	111 829
	Subventions d'investissement			DJ	3 491
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	356 966
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	181 601
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	59 632
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	95 014
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	97 700
	Dettes fiscales et sociales			DY	147 234
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
Autres dettes				EA	
	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	581 183	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	938 149	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	127

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SARL JARDINS DES 4 SAISONS										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	9 668	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG	158 861	KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	69 512	KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP	100 216	KQ		KR	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	298 514	KT		KU	5 688
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	10 134	KW		KX		
		Matériel de transport*				KY	252 112	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	20 332	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	909 684	LO		LP	5 688	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	151 063	8V		8W	
Autres titres immobilisés					1P	1 872	1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières					1T		1U		1V			
TOTAL IV					LQ	152 935	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	1 072 288	ØH		ØJ	5 688		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4				
				par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	9 668	IX		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	158 861	LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	69 512	MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH	100 216	MI		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	7 691	MK	296 511	ML	
		Inst. gales., agencés, aménagements divers			IU		MM		MN	10 134	MO	
		Matériel de transport			IV		MP	5 376	MQ	246 736	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	20 332	MU	
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III			IY		NG	13 067	NH	902 305	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations			IØ		ØX		ØY	151 063	ØZ	
Autres titres immobilisés			II		2B		2C	1 872	2D			
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F		2G			
TOTAL IV			I3		NJ		NK	152 935	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	13 067	ØL	1 064 909	ØM			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Exercice N clos le : 30/06/2022

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL JARDINS DES 4 SAISONS

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d’amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l’exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d’amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

- 1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –
- 3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>SARL JARDINS DES 4 SAISONS</u>										Néant ☐ *	
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement			CY		EL		EM		EN		
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ		
Autres immobilisations incorporelles			PE	8 144	PF		PG		PH	8 144	
TOTAL I			RK	8 144	RM		RN		RO	8 144	
Terrains			PI	88 775	PJ	8 638	PK		PL	97 414	
Constructions	Sur sol propre	PM	69 510	PN	1	PO		PQ	69 512		
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV	70 185	PW	4 896	PX		PY	75 082		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	251 569	QA	17 237	QB	7 691	QC	261 115	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagement divers	QD	9 094	QE	240	QF		QG	9 334		
	Matériel de transport	QH	166 880	QI	21 737	QJ	5 376	QK	183 241		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	9 036	QM	3 371	QN		QO	12 408		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II			QU	665 052	QV	56 123	QW	13 067	QX	708 109	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)			ØN	673 197	ØP	56 123	ØQ	13 067	ØR	716 253	
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3				
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2				
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9				
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participation	NL			NM			NO				
TOTAL III											
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)					
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunt à étaler					Z9		Z8				
Primes de remboursement des obligations					SP		SR				

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SARL JARDINS DES 4 SAISONSNéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A	6B	6C
		– corporelles	6E	6F	6G
		– titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4
		– titres de participation	9U	9V	9W
		– autres immobilisa- tions financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8
	Sur stocks et en cours		6N	6P	6R
	Sur comptes clients		6T	6U	6V
	Autres provisions pour dépréciation (1) *		6X	6Y	6Z
	TOTAL III		7B	TY	TZ
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UC	UD
Dont dotations et reprises		– d'exploitation	UE	UF	
		– financières	UG	UH	
		– exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Tableau annexe au 2056

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice		Augmentation		Diminution		Montant en fin d'exercice	
Provisions pour Investissement	3U	80104	TD	27957	TE	8447	TF	99614
TOTAL I	3Z	80104	TS	27957	TT	8447	TU	99614

Le montant de la ligne TU ne correspond pas au montant de la ligne DK du tableau N°2051.

Les lignes 3U, TD, et TE ont été mouvementées de telle sorte que la provision pour investissement rapportée et déduite de manière extra comptable donne une image juste et qui explique que le total de la ligne TU ne correspond pas à la ligne DK. (Conformément au régime SCOP, article 237 bis A du CGI et à la lettre du service de la législation fiscale du 1er octobre 1987).

La provision pour investissement constituée au cours de cet exercice ne sera comptabilisée en réserves qu'après l'approbation des comptes annuels par l'assemblée des associés. Cependant cette provision a donné lieu à une déduction fiscale au titre de l'exercice ; c'est pour cette raison que nous l'avons rapportée de manière extra comptable (ligne TD du tableau 2056)

Conformément aux dispositions de l'article 29 du décret du 17/07/87 et à l'article 33 de ce même décret, la part revenant aux salariés au titre de l'exercice tient lieu de réserves spéciales de participation et les réserves tiennent lieu de Provisions Pour Investissements (Article R 442-28 du code du travail). Par exception à l'article 29, le délai d'utilisation de la PPI est de 4 ans (Article 237 bis II 3 et 4)

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL JARDINS DES 4 SAISONS										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	87 919		87 919						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée) UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY	608		608						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	258		258					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	8 293		8 293					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	808		808						
	Charges constatées d'avance	VS	41 117		41 117						
	TOTAUX		VT	139 006	VU	139 006	VV				
	RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice							
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice								
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques) VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	127		127						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	181 474		90 460		91 013				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	59 615		59 615						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	97 700		97 700						
Personnel et comptes rattachés		8C	62 409		62 409						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	72 758		72 758						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	9 857		9 857						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	2 209		2 209						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	16		16						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	486 168	VZ	395 155		91 013				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques VL					4
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	87 574	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

JARDINS DES 4 SAISONS

Avenue René Cassin

56 380 GUER

SCOP SARL à capital variable
RCS de Vannes sous le n°410 524 326

Guer le 16 Novembre 2022

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 16 NOVEMBRE 2022**

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT de l'exercice clos le 30-06-2022

3^{ème} RESOLUTION

L'assemblée générale décide de répartir le bénéfice 111 830 € de la manière suivante :

- ✓ Réserves : 25% soit 27 957.5€ (tenant lieu de PPI), réparti comme suit :
 - Réserve légale 15,00% : 16 774.5€
 - Réserves statutaires 10.00% : 11 183€
- ✓ Part travail tenant lieu de Réserve Spéciale de Participation : 50.00% soit 55 915€
- ✓ Intérêts aux parts sociales ; 25.00% soit 27 957. €

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate le versement des intérêts aux parts sociales suivants :

	2021	2020	2019
Intérêts des parts sociales	35 841 €	0 €	17 639€

*Certifié conforme à l'original
de 16. Nov. 2022*

Jardins des 4 Saisons

Avenue René Cassin - 56380 Guer

Tél : 02 97 22 51 50 - Fax : 02 97 22 63 21

Sarl au capital de 20000 €

Siret 410 524 326 00015 - APE 014 B